

Trouver de la jurisprudence

Par **Amy03**, le **26/09/2014** à **17:22**

Bonjour =)

J'ai eu mon premier TD de droit du Travail aujourd'hui et... il se trouve qu'on nous demande de faire nous même notre cours, à peu de choses près. Mon principal problème, c'est qu'il faut aussi trouver de la jurisprudence, de préférence très récente (droit social changeant tous les six mois oblige...), et je ne sais pas vraiment où en trouver...

On nous conseille de nous intéresser aux revues juridiques, parce que les arrêts les plus importants y sont discutés, et que c'est bien eux qui nous intéresse, mais... en ligne, elles sont toutes payantes, non ? N'est-il pas possible d'avoir accès gratuitement à des commentaires doctrinaux ? Le prix est tellement exorbitant qu'il me paraît impossible que le moindre étudiant puisse s'offrir un abonnement aux revues Dalloz ou Lamy...

Est-ce que c'est moi qui n'ai ps regardé au bon endroit ? Comment faire ?

Amy (un peu effrayée face au droit social qui ne va faire qu'une bouchée d'elle)

Par **gregor2**, le **26/09/2014** à **18:46**

Bonjour,

normalement à partir de votre "ent" (environnement numérique de travail) vous avez accès à tous les codes commentés Dalloz, aux encyclopédies juridiques Dalloz et Lexisnexis (le fameux juriscasseur), aux mementos Lefebvre, à **[s]Lamyline[/s]**, à certaines revues (il me semble que sur le juriscasseur on peut effectuer des recherches dans les revues, à vérifier), mais aussi aux encyclopédies traditionnelles (universalis), au monde, au monde diplomatique et maintenant même à mediapart (a Paris 1 en tout cas) .

Vérifiez donc ça ;) Sinon à la BU ils ont forcément des ressources que vous pouvez consulter (les revues archivées sont réunies dans des gros ouvrages).

Et sinon ... aucune idée [smile36]

Par **Alister**, le **26/09/2014** à **18:49**

Bonsoir,

Va faire un tour sur ton ENT ou le SCD de ta fac, il y a un accès gratuit à toutes ces revues juridiques pour les étudiants. Dalloz, Lamy, Lexisnexis etc...

Il te suffit d'entrer tes identifiants (ceux que tu as reçu en t'inscrivant à la fac).

Outre les versions en ligne, beaucoup de choses sont sans aucun doute très faciles d'accès dans ta BU sous forme papier.

Si tu n'y arrives vraiment pas, même comme ça, envoie moi un message, je te fournirais une astuce ou deux pour trouver ce que tu cherches en ligne sans passer par les revues.

Par **gregor2**, le **26/09/2014** à **19:13**

J'avais pas vu ce message sur le Lamy : "Les étudiants s'engagent à utiliser Lamyline exclusivement dans le cadre universitaire. Tout usage dans un contexte professionnel ou stage expose l'utilisateur et la structure qui l'accueille à des poursuites judiciaires".

C'est vrai qu'un stagiaire est probablement moins onéreux qu'un abonnement :p (humour)

Par **Agglaë**, le **26/09/2014** à **19:55**

Net-iris pour une veille juridique.

Le site du Conseil constitutionnel pour les QPC.

Le site de la Cour de cassation pour les arrêts de cass.

... et c'est gratuit

Par **Amy03**, le **27/09/2014** à **14:41**

Merci à tous !

En effet, après recherche sur mon ENT (y trouver quoi que ce soit à tendance à relever du miracle...) j'ai trouvé les liens vers Dalloz et Lamy, principalement !

Concernant la recherche à la BU, la mienne est toujours bondée, et les revues souvent déjà empruntées... Mais j'y retournerai régulièrement y jeter un coup d'oeil, on sait jamais =)

Amy

PS : J'ai beaucoup apprécié la blague du stagiaire ;)

Par **gregor2**, le **27/09/2014** à **14:42**

[citation]j'ai trouvé les liens vers Dalloz et Lamy, principalement ! [/citation] N'est-ce pas magique :p (personnellement quand j'ai vu ça je me suis roulé par terre)